



## Les vacances de mes filles

Par **lea78**, le **21/01/2008** à **15:30**

Bonjour,

voilà mon problème.

j'ai une résidence alternée, mon ex-épouse veut faire partir mes filles en vacances avec des gens que je ne connais pas sans mon autorisation en a t'elle le droit?

Sachant que ces personnes se sont ses beaux parents qui ont fait des attestations contre moi alors qui ne me connaissent absolument pas.

la dernière fois elle m'a déposé mes filles sans les carnets de santé et sans les pièces d'identité alors que je les ai 1 semaine, je lui ai demandé elle m'a dit que j'en avais pas besoin.

si je viens a bouger ou si il arrive un problème de santé je fais comment?

Par **babine**, le **27/01/2008** à **18:34**

Madame peut faire garder vos filles sur son droit de visite à qui elle l'entend 'est pareil pour vous. En ce qui concerne le carnet de santé et les pièces d'identité essayer de lui reposer la question ou essayer de voir avec votre avocat pour qu'il fasse un courrier à l'avocat de Madame éventuellement.

Par **lea78**, le **28/01/2008** à **09:35**

Je ne suis pas tout a fait d'accord, vu ce que l'on dit sur les beaux parents, par exemple ma concubine n'a aucun droit sur mes filles, elle n'a meme pas le droit de partir en vacances avec elles si je n'ai pas l'accord de la mère.

alors que mes filles partent avec des gens que je ne connais absolument pas oui cela m'inquiète.

et connaissant leur mère si je faisait une chose pareil elle me ferait un scandale.

que mes filles partent avec leur tantes, oncles, ou mammies, c'est tout a fait normale. c'est de la famille